

## Sophie Pinot

### Ce qui s'impose \*

« Faire résonner le discours analytique avec ce que peuvent nous enseigner, venus d'autres champs, les témoins de notre temps », c'est ce que propose la commission Entre-champs de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL-France). Vendredi 24 mai 2024, au local de la rue d'Assas, va avoir lieu une rencontre avec Laurence Devillers, professeure d'informatique appliquée aux sciences humaines et sociales à Sorbonne Université. Laurence Devillers dirige au CNRS l'équipe de recherche « Dimensions affectives et sociales des interactions parlées avec des (ro)bots et enjeux éthiques ». Membre du Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN, mis en place en 2019), elle est responsable de la chaire de recherche en intelligence artificielle HUMAINE (*Human-Machine Affective Interaction & Ethics*) et elle est autrice de deux essais : *Des robots et des hommes* (2017) et *Les Robots « émotionnels »* (2020)<sup>1</sup>. Avec Laurence Devillers, il sera donc question d'intelligence artificielle.

### Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle est au cœur des débats actuels et ce que nous pouvons en savoir tient à ce que diffuse le discours courant : l'IA<sup>2</sup> désigne « l'ensemble des technologies mises en œuvre pour créer des machines capables de simuler l'intelligence humaine. Elle repose sur des algorithmes informatiques qui permettent aux ordinateurs de traiter des données et d'apprendre à partir d'elles. Les ordinateurs peuvent ainsi s'améliorer à mesure qu'ils traitent de nouvelles données, ce qui leur permet de résoudre des problèmes complexes de manière autonome, sans être explicitement programmés pour effectuer une tâche spécifique. Les algorithmes sont conçus pour imiter certaines fonctions de l'intelligence humaine, comme la compréhension du langage, la reconnaissance vocale, la classification d'images et la prise de décision. Développée depuis les années 1950, l'IA est déjà utilisée dans de nombreux secteurs tels que l'industrie, la santé, les

transports ou la finance. Elle permet d'améliorer les processus de production, de diagnostiquer des maladies, de piloter des véhicules, de prévoir les tendances des marchés financiers, etc. <sup>3</sup>. » Ce que nous savons d'emblée, c'est donc que l'IA s'impose au monde contemporain par son omniprésence dans les domaines de la vie humaine. Or prendre la mesure de ce qui s'impose au temps présent intéresse au plus haut point les praticiens de la psychanalyse.

### La cybernétique déjà... avant même l'intelligence artificielle

Déjà en 1955, Lacan avait parlé d'un commun de la psychanalyse et de la cybernétique <sup>4</sup>, qu'on peut considérer comme l'ancêtre de l'informatique et donc de l'intelligence artificielle. « Cybernétique » vient du grec *kubernân*, diriger/gouverner, et désigne la science constituée par l'étude des processus de contrôle/commande, de régulation et de communication chez les êtres vivants, dans les machines et les systèmes sociologiques et économiques. « Cyber » est aujourd'hui un préfixe désignant ce qui a trait à l'utilisation du réseau de communication numérique, le réseau informatique Internet.

Dans sa conférence du 22 juin 1955, Lacan pose la question de la nature du langage, une nature commune aux deux champs que sont la psychanalyse et la cybernétique, par certains aspects. Un des aspects que Lacan cherche à faire discerner est celui du déterminisme et de la signification du hasard. Lacan ouvre la question centrale de « savoir ce qu'est le déterminisme que nous, analystes, supposons à la racine même de notre technique. Nous nous efforçons d'obtenir du sujet qu'il nous livre sans intention *ses pensées*, comme nous disons, *ses propos*, son discours, autrement dit qu'intentionnellement il se rapproche autant que possible du hasard. Quel est ici le déterminisme cherché dans une intention de hasard ? C'est sur ce sujet, je crois, que la cybernétique peut nous apporter quelque lumière. » « Qu'est-ce que le hasard de l'inconscient, que l'homme a en quelque sorte derrière lui <sup>5</sup> ? » Lumière est apportée : « Rien n'arrive sans cause assurément, nous dit le déterminisme, mais c'est une cause sans intention », une loi sans intention... un « ordre qui subsiste dans sa rigueur, indépendamment de toute subjectivité <sup>6</sup> ». N'est-il pas là question du réel qui fonctionne tout seul, sans action de l'homme ? Nous vous laissons vous reporter à ce texte pour plus de précisions.

### Une loi sans intention : la loi de l'inconscient, du désir, de la Chose

Prendre la mesure d'une loi qui s'impose, n'est-ce pas le propre de ce que traite la psychanalyse ? Dans le champ de la psychanalyse, cette loi peut se nommer inconscient, désir ou *das Ding*, la Chose. Dans son séminaire *L'Éthique*, Lacan nous dit que le niveau inconscient est là où le sujet « ne maîtrise en rien le système des directions, des investissements, qui règlent en profondeur sa conduite ». Lacan parle même d'une « soumission de l'homme à la loi de l'inconscient <sup>7</sup> », ce quelque chose qui fonctionne tout seul, indépendamment de toute subjectivité, redisons-le. L'inconscient, c'est donc ce quelque chose qui parle et agit le sujet, ce qui le guide et qui s'impose, ce qui se présente de manière involontaire, au-delà de ce que l'on peut savoir de soi. Le sujet de l'inconscient est ce sujet qui n'est pas maître en sa demeure <sup>8</sup>. Quelque chose se manifeste ainsi comme vouloir dans l'articulation de la parole ou dans les actes du sujet. Condition absolue <sup>9</sup>. Désir inconscient. Désir de l'Autre (non pas le désir de quelqu'un mais le lieu où il y a à situer son propre désir <sup>10</sup>). Pur désir qui, s'il s'impose, ne se laisse pas attraper si facilement que ça, si ce n'est dans les failles.

Faire valoir l'expérience de l'inconscient, c'est donc faire valoir l'expérience d'un trouble, d'une division, de ce qui ne fonctionne pas de façon conforme, normée, normalisée, cohérente. Cela s'exprime par déformation, distorsion, transposition dit Lacan. Cela surgit de la surprise, de l'inattendu et même ça se présente de manière insensée. Ça ne fait pas sens. Subversion de la dimension inconsciente. *Das Ding* est la Chose qui se présente au niveau de l'expérience inconsciente « comme ce qui déjà fait la loi, [...] une loi de caprice, d'arbitraire, d'oracle aussi, une loi de signes où le sujet n'est garanti par rien, à l'endroit de quoi il n'a aucune *Sicherung* <sup>11</sup> », nous dit Lacan toujours dans *L'Éthique*.

### Une loi sans intention... mais langagière : l'effet langage

Il y a donc une inadéquation avec la connaissance que l'humain peut avoir de lui-même. Pour autant, de cet inconscient, du désir, de *das Ding*, il y a quelque chose à savoir. En savoir quelque chose, de ce savoir qui nous guide et qui s'impose, c'est la position éthique de la psychanalyse. Comment ? Lacan, dans sa conférence à Baltimore, répond : « L'inconscient nous dit quelque chose qui est articulé en mots », « les mots sont le seul matériau de l'inconscient <sup>12</sup>. » L'inconscient est langage et ce qui compte n'est « pas le sens des mots, mais les mots dans leur chair, dans leur aspect matériel ».

Lacan insiste, l'inconscient n'est pas un assemblage de mots, mais il est « précisément *structuré* <sup>13</sup> » comme un langage. Un langage très concret.

Langage que l'on peut d'une part entendre dans la parole d'un sujet. L'inconscient-langage, l'inconscient-sujet, l'inconscient de celui qui dispose de la parole ; il s'agit alors de déchiffrer les signifiants que le sujet ne savait pas énoncer, signifiants insus dont il y a quelque chose à savoir.

Mais l'inconscient peut aussi, d'autre part, être sans sujet. Inconscient qui n'est pas que langage, inconscient que l'on n'entend pas dans la parole d'un sujet mais que l'on peut lire dans ce qui parle avec le corps au travers des effets/affects énigmatiques. Cet inconscient-là n'est pas lieu d'un savoir, si ce n'est celui d'un savoir inaccessible à l'appropriation subjective, puisque aucun déchiffrement ne l'épuisera jamais. Cet inconscient-là est celui de *lalangue*, du *parlêtre* <sup>14</sup>, l'être qui parle avec le corps. Là est un inconscient tout ce qu'il y a de plus réel, avec ses marques de jouissance (traces de la façon dont les sons, tons, rythmes, silence... de *lalangue*... ont résonné dans le corps de *l'infans*).

### L'effet langage se généralise avec le concept de discours <sup>15</sup>

Ainsi, « l'homme est pris dans le langage, qu'il le veuille ou pas et il y est pris bien au-delà du savoir qu'il en a <sup>16</sup>. » La lecture lacanienne de l'invention freudienne a été de resituer l'inconscient dans sa dimension langagière et reconduire le sujet à sa dépendance au champ du signifiant... sans qu'elle s'y limite. La cause sans intention, la loi sans intention, est langagière. Lacan ne s'est pas arrêté là, un autre apport essentiel dans sa lecture de l'invention freudienne a été de mettre en exergue que la structuration par le langage ne vaut pas que pour le sujet individuel, elle vaut aussi pour le collectif, c'est-à-dire pour les sujets entre eux dans leurs divers liens sociaux, dans leurs liens réglés et vivables de corps. La psychanalyse n'est ainsi pas seulement à l'écoute des effets subjectifs propres à un sujet, elle interroge aussi les effets qui diffusent dans le champ social : les effets de discours.

C'est en 1970 que Lacan élabore ce concept de discours qu'il caractérise comme modalité de traitement, d'arrangement spécifique, de régulation de la jouissance. Un discours est la structure d'un lien, d'une liaison de signifiants. À ce moment-là de son enseignement, Lacan élabore quatre discours, chacun étant ordonné par un ou plusieurs signifiants privilégiés, des semblants : « Il n'y a aucun discours possible qui ne serait pas du semblant. » Avec le concept de discours, l'effet langage se généralise. Toute la réalité est pétrie, malaxée, formée de langage : « Le monde,

c'est bâti avec du langage <sup>17</sup>. » Cela ne met pas de côté les déterminations biologiques, sociales, psychologiques, etc. ; cela dit que la dimension du sujet, individuel ou dans un collectif, ne peut se résorber ni se réduire aux fonctionnalités d'un organisme, qu'elles soient biologiques, neurologiques, génétiques, psychologiques...

### Effet de transformation sur le réel

Si l'inconscient est langage et effet du langage, Lacan va au-delà et énonce une thèse qui n'est pas simple : le langage est aussi effet de transformation sur le réel. Effet de métamorphose sur le réel, tout aussi bien pour le sujet que pour la civilisation, dit Colette Soler dans son article « Champ lacanien <sup>18</sup> ». Le langage a des effets de réel très concrets : c'est un opérateur qui modifie et ordonne le réel. Thèse complexe mais éthiquement nécessaire à soutenir, c'est celle que soutient le champ lacanien. C'est non seulement ce que nous enseigne la clinique analytique : les pulsions portent la marque de cette transformation par le langage – les pulsions, cette transformation du besoin quand il passe par le défilé de la demande et donc des signifiants. Mais c'est aussi ce que nous enseigne le discours comme déterminant les conditions de la parole pour un sujet et pour les sujets entre eux. Les symptômes peuvent en effet avoir des expressions différentes selon les époques et les cultures où ils apparaissent.

Comment celui qui n'a pas fait l'expérience de l'analyse peut-il prendre la mesure de cet effet de transformation du réel ? Comment en rendre compte dans le champ du discours autre que celui du discours analytique qui opère dans la cure ? D'autant plus que cette thèse n'est pas simple même dans le champ psychanalytique. Au-delà de la seule considération du sujet individuel de la clinique analytique, au-delà du champ freudien qui est son préalable, le champ lacanien est celui de l'efficacité du langage en général. Colette Soler propose de formuler l'hypothèse lacanienne ainsi : « Le langage est un opérateur qui [*via* la parole, celle de l'Autre et celle du sujet] modifie et ordonne le réel, introduisant sa logique propre [logique du langage] dans le champ de la jouissance vivante <sup>19</sup>. » Le champ lacanien met donc à l'étude les faits qui se présentent dans le champ du rapport à la jouissance : rapport tout aussi bien individuel que collectif à la jouissance, élaboration de la jouissance propre à chaque sujet mais aussi propre à chaque discours.

### Pour conclure

Ce qui s'impose. L'analyse ne permet-elle pas de prendre la mesure des déterminants qui fondent l'humain ? Dans ce texte, nous faisons signe d'où, de notre point de vue, les praticiens du champ lacanien peuvent prendre la parole. Il y a des déterminants qui viennent des inconscients : effet de langage subjectif, le un par un. Il y a aussi des déterminants qui viennent du discours, du lien social : effet de langage dans le collectif, ce qui programme des mots d'ordre, des styles, des valeurs, des préjugés, des idéaux qui peuvent être globaux. À ce qui s'impose de l'inconscient, sujet ou sans sujet, l'éthique de la psychanalyse fait le sujet comptable de sa réponse : non seulement en tant que sujet dans son individualité mais aussi dans son rapport aux autres sujets. Le sujet est comptable de sa réponse de jouissance pour lui-même ou dans ses liens sociaux. Une question se pose alors avec ce qui s'impose aujourd'hui de l'intelligence artificielle dans le monde contemporain, déjà de par son omniprésence : quels effets sur les sujets et le discours ?

Concernant les effets subjectifs, ne faut-il pas attendre d'entendre ce qu'en disent les sujets eux-mêmes ? Récemment, une fillette venue pour des difficultés d'apprentissage et de comportement s'est plainte de cauchemars. Ces cauchemars ont cédé au moment où sa mère lui a acheté un ordinateur. « Depuis que je suis avec l'ordinateur, dit la fillette, il n'y a plus de cauchemars », elle s'endort avec l'ordinateur. Ce qui aurait pu faire question s'est fait taire par la réponse toute faite. « Être avec l'ordinateur » est venu combler la possibilité de la question.

Concernant les effets de discours, notamment comme déterminant les conditions de la parole et programmant les maîtres mots, occasion est donnée de laisser justement la parole à un autre champ que le champ lacanien. Laissons la parole à Laurence Devillers pour nous laisser enseigner de ce qu'elle pourra nous dire de ce qui s'impose aujourd'hui avec l'intelligence artificielle. Son point de vue, extérieur au champ lacanien, point de vue du dehors, nous permettra probablement d'éclairer, voire d'interpréter autrement, ce qu'il en est de la clinique, du dispositif analytique et du discours analytique... à partir du débat qui pourra exister ce vendredi 24 mai 2024.

\*↑ Ce texte a été rédigé en amont de la rencontre présentée dans cet écrit.

- 1.↑ A. Meunier, « Pour une éthique du numérique ? *Les Robots "émotionnels"* », *Mensuel*, n° 174, Paris, EPFCL, janvier 2024, p. 61-63.
- 2.↑ Le terme « intelligence artificielle » a été mis en avant par John McCarthy lors de la conférence de Dartmouth en 1956 et l'intelligence artificielle y est établie en tant que discipline à part entière.
- 3.↑ Définition qu'en donne le site Brief.eco : <https://app.brief.eco/> et notamment l'article du 22 novembre 2023.
- 4.↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre II, Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, 1954-1955, Paris, Le Seuil, « Point Essais », 1978, p. 403-421.
- 5.↑ *Ibid.*, p. 405 et 411.
- 6.↑ *Ibid.*, p. 405 et 416.
- 7.↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 88 et 92.
- 8.↑ Le moi s'illusionne d'une connaissance de soi, dans une idée de conscience de soi transparente à elle-même. Illusion qui a une fonction : dans sa relation au désir de l'Autre, face à sa détresse primordiale, le sujet se défend avec son moi. Le moi est donc une nécessité pour trouver assise, pour se (re)présenter, dans le monde. Le sujet de l'inconscient n'est pas le sujet d'un énoncé, car il ne sait pas même qu'il parle ; ce n'est pas le sujet de la conscience, celui qui dit *je*, celui « qui croit pouvoir accéder à lui-même à se désigner dans l'énoncé » (J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 818).
- 9.↑ J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », dans *Écrits, op. cit.*, p. 629.
- 10.↑ S. Pinot, « Le désir de l'Autre », *Revue des Collèges de clinique psychanalytique du Champ lacanien*, n° 23, à paraître.
- 11.↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse, op. cit.*, p. 89. *Sicherung* pourrait se traduire par « sauvegarde », terme utilisé aussi dans le champ informatique.
- 12.↑ J. Lacan, « De la structure comme immixtion d'une altérité préalable à un sujet quelconque », conférence à Baltimore, 1966, *La Cause du désir*, n° 94, Paris, L'École de la Cause freudienne, 2016, p. 9 et 11.
- 13.↑ *Ibid.*, p. 8 et 9.
- 14.↑ Néologismes de Lacan pour penser quelque chose de ce qui ne peut s'appréhender par le langage commun, ni même par le langage, car mettant en jeu une inscription dans le corps qui dépasse tout ce qu'on peut en énoncer.
- 15.↑ Concernant la question du discours qui généralise l'effet de langage, la question du champ lacanien et du langage comme « opérateur qui métamorphose le réel », nous prenons appui sur le texte de Colette Soler, « Champ lacanien », *Champ lacanien*, n° 1, Paris, EPFCL-France, 2004, p. 9-23.
- 16.↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VI, Le Désir et son interprétation*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 20.

17. [↑](#) J. Lacan, « Du discours psychanalytique », 12 mai 1972, dans *Lacan in Italia 1953-1978*, Milan, La Salamandra, 1978, p. 32-55. Cf. aussi le séminaire École de l'EPFCL-France 2023-2025, qui pendant deux ans s'attelle à lire le *Séminaire XVIII* de J. Lacan intitulé *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Paris, Le Seuil, 2007.

18. [↑](#) C. Soler, « Champ lacanien », art. cit.

19. [↑](#) *Ibid.*, p. 23.